

## PAR COURRIEL

Québec, le 17 janvier 2025

Objet : Demande d'accès n° 2024-12-082 – Lettre de réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 décembre dernier, concernant les recommandations du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) formulées spécifiquement à la réserve faunique de Papineau-Labelle sur la gestion du cheptel de cerfs de Virginie en vue de la préparation de son plan de chasse pour le cerf de Virginie pour les années 2023, 2024 et 2025.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- 2025-01-06\_permis\_cerfs\_sans\_bois\_Papineau\_Labelle\_2023\_2024\_2pages.

Veillez également noter que la Direction générale de la faune en région du MELCCFP ne formule pas de recommandations spécifiques pour la réserve faunique de Papineau-Labelle (RPL). En revanche, elle détermine simplement le nombre de cerfs sans bois (CSB) pouvant être récoltés par les chasseurs. Bien que cela ne constitue pas des recommandations formelles, ce quota représente le seul contrôle imposé à la Sépaq. Chaque année, en fonction des données disponibles, un nombre de permis de CSB est estimé et communiqué à la RPL. Pour la saison 2025, ce nombre sera déterminé en avril 2025, à la suite de l'hiver en cours.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Sarah Litalien, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [sarah.litalien@environnement.gouv.qc.ca](mailto:sarah.litalien@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Direction principale des renseignements, de l'accès à l'information,  
de l'éthique et des plaintes

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 2

**Requête 20230306-34**  
**Détermination des nombres de permis de cerf sans bois (CSB) et de permis d'original femelle de plus d'un an délivrés par tirage au sort par la Sépaq - 2023**

**Cerf de Virginie : Zones de chasse**

Zones	Nombres de permis CSB réguliers
non visé	non visé
10 Est	750
non visé	non visé

**Cerf de Virginie : Territoires fauniques (zones d'exploitation contrôlée et réserves fauniques)**

Zones	Territoires fauniques	Nombres de permis CSB réguliers
	non visé	
10 Est	Reserve faunique Papineau-Labelle	80
	non visé	

**Détermination des nombres de permis de cerf sans bois (CSB) et de permis d'original femelle de plus d'un an délivrés par tirage au sort par la Sépaq - 2024**

**Cerf de Virginie : Zones de chasse**

Zones	Nombres de permis CSB réguliers
non visé	non visé
10 Est	1250
non visé	non visé

**Cerf de Virginie : Territoires fauniques (zones d'exploitation contrôlée et réserves fauniques)**

Zones	Territoires fauniques	Nombres de permis CSB réguliers
10 Est	Réserve faunique Papineau-Labelle	100
non visé	non visé	